



Le fond de la cannette

Chronique urbaine de Jean-Claude Labbé

Article mis en ligne le 8 mars 2009 à 2:01

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Au moment où je rédige cette chronique, je ne sais pas si l'opération «achat de Red Bull» a été un succès. Pour ma part, je n'en ai pas acheté. Depuis deux semaines, le délire Red Bull Crashed Ice sème la zizanie à Québec. Or, ce qui me fascine le plus dans ce débat, c'est qu'on a occulté le véritable objectif du Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ). Soyons clairs, ce comité n'a jamais demandé que le Red Bull Crashed Ice quitte Québec. Et il n'a jamais menacé d'entreprendre de mesures judiciaires à cet effet. Ce que veut le CCVQ, c'est que les citoyens du Vieux-Québec, particulièrement ceux qui résident sur la Côte de la Montagne et ses environs, puissent profiter d'une jouissance raisonnable de leur domicile.

En effet, ces payeurs de taxes sont importunés durant six semaines pour un évènement qui dure... deux jours! Prêts à des compromis, ces citoyens ont demandé à être entendus par leur maire. Ils ont suggéré des alternatives comme une rotation des endroits où pourrait se tenir cette course en y incluant la Côte de la Montagne. Ils n'ont eu, pour réponse, qu'une fin de non-recevoir de leur maire qui leur fait maintenant la vie dure. Pourquoi? Parce que les dirigeants de Red Bull ne veulent considérer aucun autre site. Si on ne les satisfait pas, ils iront ailleurs!

Si des contribuables pouvaient, par un recours juridique, empêcher la tenue de cet évènement à Québec, cela voudrait dire, prétend le maire Labeaume, que d'autres évènements comme le Carnaval, le Festival d'été, les Fêtes de la Nouvelle-France et le Moulin à images pourraient, eux aussi, être menacés de la même façon. Cela est possible et, évidemment, non souhaitable. Voilà pourquoi, il eut été raisonnable pour la ville de chercher un compromis plutôt que de partir en guerre. Ainsi, on aurait pu proposer de maintenir le site actuel, mais de réduire la durée totale (montage, évènement et démontage) de «l'opération Red Bull» de six à deux semaines. Ce genre de compromis aurait probablement fait l'unanimité et réglé le problème.

Je laisse aux universitaires les digressions sur l'éthique d'un maire qui brandit une cannette devant les caméras et incite ses citoyens à acheter une boisson que plusieurs spécialistes dénoncent. Ce qui me frappe le plus, c'est qu'en enfourchant sa caisse de Red Bull, il lance trois mauvais messages. Le premier : le maire ne négocie pas, il dicte. Le deuxième : pour gagner, le maire est prêt à soulever les citoyens les uns contre les autres. Le troisième : si le maire aime, les commanditaires d'évènements peuvent fixer leurs conditions à la ville sans égard aux citoyens. Pierre Falardeau a dit, récemment, que notre maire était prêt à tout pour un party. J'espère encore qu'il s'est trompé et que nous n'atteindrons pas le fond de la cannette. Sinon, il faudra penser au recyclage!